

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :

I.1 - Domaine d'intervention :

Le domaine d'intervention est la construction et la réhabilitation. Les ouvrages concernés participent aux fonctions de décoration, de protection et de restauration des éléments du bâtiment (plafond, murs, boiseries, ...). L'ouvrier professionnel intervient en intérieur, souvent dans des locaux occupés, et en extérieur, notamment sur façade.

I.2 - Secteur d'activité économique :

Le secteur d'activité économique est celui de la finition du bâtiment. Les activités des entreprises de peinture sont réparties dans trois secteurs :

- application de peinture et produits ;
- pose de revêtements muraux et de sols ;
- travaux de façade.

Les entreprises interviennent, pour la plupart, dans le marché de la rénovation du bâtiment et certaines dans le cadre de travaux neufs. Elles ont majoritairement moins de dix salariés.

Les secteurs d'activités économiques en amont sont :

- le gros œuvre ;
- le second œuvre concernant l'aménagement.

I.3 - Place dans l'organisation de l'entreprise et conditions d'exercice de l'emploi :

Le titulaire du CAP Peintre-applicateur de revêtements exécute des travaux courants (classe de finition B ou C du D.T.U. n° 59.1) de peinture et d'application de revêtements, réalisés à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel. Il est amené à exercer les activités suivantes :

- organisation du poste de travail ;
- application de peinture et de produits décoratifs ;
- participation à la mise en place d'harmonies colorées ;
- pose de papiers peints et de revêtements muraux collés ;
- pose de revêtements de sols collés ;
- travaux sur façades.

Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier. Il réalise ces activités à partir de consignes écrites et /ou orales fournies. Il est autonome dans sa tâche. Il effectue à chaque phase de travaux et en fin d'exécution un autocontrôle permettant de valider son travail ou de rendre compte des anomalies.

Le titulaire du CAP travaille sur chantier neuf ou ancien, sous les ordres de sa hiérarchie, avec d'autres intervenants : représentants des clients, maître d'œuvre, architecte, décorateur, représentants des autres corps d'état, fournisseurs.

Il participe à la valorisation de l'image de l'entreprise vis-à-vis des clients.

II - CHAMPS D'ACTIVITÉ :

Le titulaire du CAP participe à la fonction " réalisation " dans le cadre de l'entreprise. Les activités principales sont exercées sur chantier :

Ces activités consistent en la mise en œuvre de :

- peintures ;
- revêtements collés ;
- revêtements de sols ;
- produits de façade.

Les matériaux utilisés, ayant pour fonction l'habillage et la décoration du cadre de vie, sont sous forme de :

- produits (peinture ou produits semi-épais, enduits, colles, etc...) ;
- revêtements muraux à coller (papier peint avec ou sans raccord, revêtements à peindre, vinyle et textile en lés) ;
- revêtements de sols (dalles et lés textiles ou plastiques).

III - CLASSIFICATION DU DIPLOME ET NIVEAU DE QUALIFICATION :

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Par ailleurs, le titulaire du CAP peintre-applicateur de revêtements est un ouvrier professionnel niveau II, relevant des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

" Les ouvriers de ce niveau exécutent les travaux courants de leur spécialité, à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel. Ils ont une certaine initiative dans le choix des moyens leur permettant d'accomplir ces travaux ".

" Ils possèdent les connaissances techniques de base de leur métier et une qualification qui leur permettent de respecter les règles professionnelles. Ils mettent en œuvre des connaissances acquises par la formation professionnelle, initiale ou continue, ou une expérience équivalente ".

(classification nationale des ouvriers bâtiment - accord collectif national – septembre 1990 : niveau II – ouvriers professionnels).

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TÂCHES

Fonction : RÉALISATION	
ACTIVITÉS	TÂCHES
① PRÉPARATION	<p>1 - Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage.</p> <p>2 - Participer à la vérification de la nature des supports.</p> <p>3 - Participer au contrôle des quantités.</p> <p>4 - Aménager l'aire de travail.</p> <p>5 - Préparer les outillages.</p> <p>6 - Installer un échafaudage (petit échafaudage roulant d'intérieur).</p>
② MISE EN ŒUVRE	<p><i>MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES</i></p> <p>7 - Réaliser les travaux préparatoires (lessivage, ponçage, décapage, ...).</p> <p>8 - Réaliser les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire, ...).</p> <p>9 - Réaliser ou corriger une teinte.</p> <p>10 - Appliquer les peintures (phase aqueuse, phase solvant, mate, brillante, ...).</p> <p><i>MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS MURAUX COLLÉS</i></p> <p>11 - Réaliser les travaux préparatoires.</p> <p>12 - Réaliser les travaux d'apprêts.</p> <p>13 - Poser les papiers peints.</p> <p>14 - Poser les revêtements à peindre.</p> <p>15 - Poser les revêtements muraux collés.</p> <p><i>MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOLS COLLES</i></p> <p>16 - Réaliser les travaux préparatoires.</p> <p>17 - Réaliser les travaux d'apprêts.</p> <p>18 - Poser les revêtements de sols collés textiles en dalles ou en lés.</p> <p>19 - Poser les revêtements de sols collés PVC en dalles ou en lés.</p> <p><i>MISE EN ŒUVRE DE PRODUITS DE FAÇADE</i></p> <p>20 - Réaliser les travaux préparatoires.</p> <p>21 - Réaliser les travaux de traitement ponctuel.</p> <p>22 - Appliquer les produits de façade (système décoratif).</p> <p>23 - Appliquer un système d'imperméabilité (limité à la classe i₁).</p>

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION

Activité : 1 PRÉPARATION

TÂCHES :

- **Tâche 1 : Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage.**
- **Tâche 2 : Participer à la vérification de la nature des supports.**
- **Tâche 3 : Participer au contrôle des quantités.**
- **Tâche 4 : Aménager l'aire de travail.**
- **Tâche 5 : Préparer les outillages.**
- **Tâche 6 : Installer un échafaudage (*petit échafaudage roulant pour travaux d'intérieur*).**

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Le dossier de chantier qui peut comporter les consignes écrites suivantes :
 - descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - fiche de travail
 - qualité de finition
 - opérations à réaliser
 - délais de réalisation
 - rubrique "aléas de travail"
 - plans ou croquis
 - fiches techniques des matériaux (sur papier ou emballage)
- Les consignes orales du chef de chantier.

Autonomie :

Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
- Tâche 1 : Les informations nécessaires sont exploitées.
- Tâche 2 : Les anomalies sont identifiées.
- Tâche 3 : Les écarts entre les quantités nécessaires et les quantités livrées sont identifiés.
- Tâche 4 : L'organisation de l'espace permet l'accès aux supports et la réalisation des travaux.
- Tâche 5 : L'outillage est adapté au chantier et permet sa réalisation.
- Tâche 6 : L'échafaudage permet, en toute sécurité, l'accès au support à traiter et la réalisation du travail.

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION

Activité : 2 MISE EN ŒUVRE :

MISE EN ŒUVRE de peinture et de produits décoratifs

TÂCHES :

- **Tâche 7 : Réaliser les travaux préparatoires (lessivage, ponçage, décapage, ...).**
- **Tâche 8 : Réaliser les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire, ...).**
- **Tâche 9 : Réaliser ou corriger une teinte (limitée à 2 colorants).**
- **Tâche 10 : Appliquer les peintures (phase aqueuse, phase solvant, mate, brillante, ...).**

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Le dossier de chantier (*).
- Les consignes orales du chef de chantier.

Autonomie :

Application manuelle :

Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier.

Application mécanique :

Il travaille en équipe et réalise des modifications de réglage.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Tâches 7 et 8 : La qualité des préparations permet la poursuite des travaux.
Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
Les résultats sont conformes aux données du dossier de chantier.
- Tâche 9 : La teinte réalisée correspond à l'échantillon.
- Tâche 10 : L'aspect final est conforme à la qualité de finition souhaitée (B ou C) et dans le respect des normes.

(*) voir page 7: le dossier de chantier

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION

Activité : 2 MISE EN ŒUVRE :

MISE EN ŒUVRE de revêtements muraux collés

TÂCHES :

- **Tâche 11 : Réaliser les travaux préparatoires.**
- **Tâche 12 : Réaliser les travaux d'apprêts.**
- **Tâche 13 : Poser les papier peints.**
- **Tâche 14 : Poser les revêtements à peindre.**
- **Tâche 15 : Poser les revêtements muraux minces collés (plastique ou textile).**

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Le dossier de chantier^(*).
- Les consignes orales du chef de chantier.
- Les produits et le matériel de dépose d'anciens revêtements.
- Les produits et l'outillage de préparation.
- La colle.
- Le matériel de pose.
- Les protections.
- Les revêtements :
 - *papier peint avec ou sans raccords*
 - *vinyles et textiles en lés*
 - *toile de verre à peindre*

Autonomie :

Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Tâches 11 et 12 : La qualité des préparations permet la poursuite des travaux.
- Tâches 13, 14, 15 : Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
Les résultats sont conformes aux données du dossier de chantier.
L'aspect final est conforme aux règles de mise en œuvre.

^(*) voir page 7 : le dossier de chantier

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION

Activité : 2 MISE EN ŒUVRE :

MISE EN ŒUVRE de revêtements de sols collés

TÂCHES :

- **Tâche 16 : Réaliser les travaux préparatoires.**
- **Tâche 17 : Réaliser les travaux d'apprêts.**
- **Tâche 18 : Poser les revêtements de sols collés textiles en dalles ou en lés.**
- **Tâche 19 : Poser les revêtements de sols collés plastiques en dalles ou en lés (sans soudures).**

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Le dossier de chantier^(*).
- Les consignes orales du chef de chantier.
- Les produits et le matériel de dépose d'anciens revêtements.
- Les produits et l'outillage de préparation (fixateur, enduit de ragréage, ...).
- Les matériaux, les produits, la colle.
- Le matériel de pose.
- Les revêtements textiles et plastiques en lés ou en dalles.
- L'outillage, le matériel de pose.
- Les protections.

Autonomie :

Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier. Il réalise les poses ne nécessitant pas de spécificité technique particulière. Sont exclus : les soudures, les sols sportifs, la pose en escalier, ...

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Tâches 16 et 17 : La qualité des préparations permet la poursuite des travaux.
- Tâches 18 et 19 : Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
Les résultats sont conformes aux données du dossier de chantier.
L'aspect final est conforme aux règles de mise en œuvre.

^(*) voir page 7 : le dossier de chantier

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION

Activité : 2 MISE EN ŒUVRE :

MISE EN ŒUVRE des produits de façade

TÂCHES :

- Tâche 20 : Réaliser les travaux préparatoires (*lavage haute pression, lavage, décontamination, ...*).
- Tâche 21 : Réaliser les travaux de traitement ponctuel (*fissures, éclats, ...*).
- Tâche 22 : Appliquer les peintures de façade (*système décoratif*).
- Tâche 23 : Appliquer un système d'imperméabilité (*limité à la classe i₁*).

CONDITIONS D'EXERCICE :

Moyens et ressources disponibles :

- Le dossier de chantier ^(*).
- Les consignes orales du chef de chantier.
- Les produits pour nettoyer, laver, décontaminer, brosser, dégraisser, décaper par solvants, reboucher, ...
- **Les matériels :**
 - **pour nettoyer : haute pression (machine réglée),**
 - **pour brosser manuellement,**
 - **pour décaper thermiquement,**
 - **pour décontaminer.**
- Les systèmes pour décorer
- Les systèmes pour imperméabiliser (classe i₁)
- L'outillage, le matériel pour application manuelle (roulé et taloché)
- Les protections

Autonomie :

Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une façade de maison particulière à deux niveaux ou accompagné sur tout autre chantier.

Sur chantier > R+2, l'échafaudage est installé.

Sur chantier < R+2, il participe au montage de l'échafaudage et à sa mise en sécurité.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Tâches 20 et 21: La qualité des préparations, conforme aux préconisations techniques permet la poursuite des travaux.
Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
Les résultats sont conformes aux données du dossier de chantier.
- Tâches 22 et 23 : L'aspect final est conforme au travail demandé et respecte les normes.
Les préconisations techniques sont respectées.

^(*) voir page 7 : le dossier de chantier